



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Stages

Question écrite n° 47071

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les consequences de la reduction de l'enveloppe consacree aux stages d'insertion et de formation a l'emploi collectif ou individuel (SIFE). L'association ohe ! Rhone de Lyon s'inquiete de la suppression du caractere prioritaire dont beneficent les personnes handicapees pour avoir acces a ces stages. Or les SIFE individuels ont montre leur efficacite avec 60 % d'embauche en fin de stage et donc de leur efficacite a sortir les gens de l'exclusion. Selon cette association il y aurait 600 personnes concernees dans le Rhone et l'Isere qui seraient ainsi ecartees de l'emploi. Il lui demande quelle mesure il entend prendre pour retablir le dispositif SIFE en faveur des personnes handicapees et pour accorder des credits a la hauteur des besoins.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre du travail et des affaires sociales sur la reduction de l'enveloppe des stages d'insertion et de formation a l'emploi (SIFE) collectifs ou individuels, et s'inquiete par ailleurs de la suppression de la priorite dont beneficent les personnes handicapees pour avoir acces a ces stages. Il demande quelles mesures peuvent etre prises pour retablir le dispositif SIFE en faveur des personnes handicapees et pour accorder des credits a la hauteur des besoins. La loi de finances pour 1997 a prevu une diminution de la seule enveloppe des SIFE collectifs. L'enveloppe physique des SIFE individuels est reconduite a l'identique par rapport a son niveau de 1996, soit 30 000 places. La baisse de l'enveloppe des SIFE collectifs s'inscrit dans un souci de meilleure utilisation des credits de la politique de l'emploi. Le dispositif des SIFE collectifs est en effet recentre sur les publics les plus en difficulte, strictement definis par le legislatureur (demandeurs d'emploi de longue duree, beneficiaires du RMI et de l'allocation de solidarite specifique, travailleurs handicapes) desormais seuls eligibles au benefice des SIFE. Ainsi les personnes handicapees ont donc bien acces a ces stages. Par ailleurs, les differentes mesures qui font l'objet du programme en faveur des chomeurs de longue duree sont globalisees dans une enveloppe allouee aux prefets de region qui disposent d'une marge importante de souplesse leur permettant, le cas echeant, d'augmenter le nombre de SIFE collectifs en fonction des besoins locaux. Une experimentation de globalisation integrale entre les mesures du programme chomeurs de longue duree et les contrats aides du secteur non-marchand (contrat emploi solidarite, contrat d'insertion locale, contrat emploi ville) est en cours dans les six regions de Bretagne, Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Auvergne et Limousin. Les prefets de region ont dans le cadre de cette experimentation toute latitude pour effectuer les redeploiements qui leur sembleront necessaires en fonction des specificites des marches du travail locaux.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47071

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 89

Réponse publiée le : 7 avril 1997, page 1815